

Livret d'Accueil

Vous êtes ou vous allez être des nouveaux habitants de Vouécourt. Votre choix nous réjouit, nous vous félicitons et nous vous souhaitons la bienvenue. Afin de faciliter votre découverte du village, nous vous proposons ces pages, contenant quelques aspects de la vie communale.

Il est de coutume que les nouveaux habitants viennent se présenter en Mairie, c'est l'occasion de faire connaissance et, pour la secrétaire, de vous demander un certain nombre de renseignements qui nous sont utiles.

A votre service pour d'autres indications et à

très bientôt.

L'équipe municipale



1) Conseil Municipal

Il compte 11 membres. Son renouvellement est intervenu en mars 2014.

Le Maire actuel est Christian Desprez. Il est secondé par 3 adjoints : Hugues Fischer, Philippe Manzoni et Catherine Bouquet.

Les réunions du Conseil sont publiques. Le compte-rendu est affiché à l'extérieur de la Mairie quelques jours après chaque réunion et il est distribué aux habitants ou envoyé par mèl après communication de votre adresse internet à la Mairie.

2) La Commune de Vouécourt

Elle compte 209 habitants en population municipale et 227 en population totale (recensement de 2011). Elle appartient au Canton de Bologne depuis le 1er janvier 2015 et à l'Arrondissement de Chaumont. Elle fait partie de la Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles (CCBBVF).

Les Conseillers départementaux sont Madame Brigitte Fischer-Patriat et Monsieur Nicolas Lacroix depuis mars 2015.

La circonscription électorale est celle de Haute-Marne Nord. Le Député est Monsieur François Cornut-Gentille, Maire de Saint-Dizier.

Nous dépendons de la Trésorerie de Chaumont et du Secteur d'Assiette de Chaumont-Nord pour nos impôts.

La Gendarmerie de Bologne et le Centre de Secours de Fron-

cles nous apportent la sécurité.

3) Depuis quelques années, les rues ont un nom

Et les maisons sont numérotées ; le nécessaire a été fait auprès des administrations telles que EDF, La Poste, Télécom et les services du Trésor mais une nouvelle famille doit refaire toutes ces démarches. Utiliser son numéro de maison et son nom de rue, c'est faciliter une livraison, la distribution du courrier ou une visite tout simplement.

4) Diverses manifestations

Elles ont lieu chaque année, comme la Foire, le premier ou le second dimanche de mai. La Fête Patronale est le dimanche de la Saint-Jean ou le dimanche qui suit la Saint-Jean.

Celles-ci et d'autres peuvent être organisées par la Commission Communale et les associations locales.

L'après-midi du 14 juillet, des jeux sont organisés, ouverts à tous.

Un calendrier est établi et distribué en début d'année, il est à votre disposition.

5) Enseignement

La Commune adhère au SIVOM « Les Colchiques » pour l'enseignement en Maternelle et en Élémentaire et au SITS de Froncles pour le transport en Maternelle et en Élémentaire ainsi qu'au Collège Marie-Calvès de Froncles.

Un système de transport par car a montré depuis longtemps son efficacité : les élèves sont pris en charge dès l'âge de 2 ou 3 ans vers l'École Maternelle de Soncourt-sur-Marne, puis en Élémentaire à Viéville. Le Collège Marie-Calvès les accueillera de la sixième à la troisième.

Ces transports sont gratuits pour les familles. Depuis septembre 2014, les 2 classes de Vouécourt ont fermé et sont accueillies à Viéville.

Le transport vers les Lycées de Chaumont peut se faire par les TER. Le car passe à Vouécourt, l'arrêt se situant au coin de la Mairie. Les horaires y sont affichés. Le train passe à la gare de Vignory distante d'un km environ, des omnibus allant en direction de Chaumont ou de Saint-Dizier.

Une subvention du Conseil Général de la Haute-Marne modère le coût pour chaque élève.

Les TER sont à la disposition de tous publics.

6) Eau et assainissement

Exploités en régie communale, ces deux réseaux permettent de distribuer une eau de qualité et d'épurer dans de bonnes conditions. Les compteurs sont relevés en octobre de chaque année par le préposé et en début d'année par les abonnés. Le paiement est fractionné en deux parties ou mensualisé sur votre demande à effectuer en septembre pour l'année suivante.

Le règlement de l'eau, celui de l'assainissement sont disponibles en Mairie.

Toute intervention sur la vanne d'un particulier ou sur le réseau d'assainissement ne peut se faire sans l'autorisation ou la présence du Maire ou d'un Adjoint. Chaque habitant est responsable du compteur qui lui est attribué et doit donc le protéger contre le froid.

L'assainissement est terminé dans toutes les rues du village et les habitants sont redevables de la taxe afférente. Une station d'é-

uration à filtres plantés de roseaux est achevée et fonctionne depuis avril 2008. Visites guidées gratuites sur demande.

Les analyses d'eau sont régulières et les résultats sont affichés sur les panneaux du bâtiment communal.

7) Ordures ménagères

La Commune adhère au SMICTOM de la région de Chaumont et la collecte a lieu une fois par semaine, le lundi en soirée. Il faut sortir ses poubelles la veille au soir. Les encombrants et autres déchets sont collectés à la déchetterie permanente à Bologne ou à Froncles.

La redevance est calculée par habitant. Le paiement est, lui-aussi, fractionné en deux parties ou mensualisé sur demande. C'est la Communauté de Communes qui gère la question, adressez-vous donc au siège à Viéville (03 25 01 48 59).

Une ancienne décharge, située route du Heu, est maintenant fermée. Une réhabilitation du lieu est prévue.

Le tri sélectif est largement opérationnel. Il concerne tous les emballages propres. Des sacs spéciaux (jaunes) ainsi qu'une notice explicative et un calendrier de ces collectes sont à votre disposition en Mairie. Cette collecte a lieu le vendredi matin des semaines paires. Sortir ses sacs la veille au soir.

Une benne à verre, une benne à papier-carton et un conteneur à bouchons en plastique ou en liège sont en place au centre du village, derrière le préau. Accès en voiture par le parking de la Place.

8) Informations Municipales

Elles sont distribuées gratuitement chaque fin de mois sous la forme d'une feuille A4 : ce sont Les Brèves. Elles sont affichées à l'extérieur de la Mairie et les éditions précédentes peuvent être consultées en Mairie aux permanences.

Les comptes-rendus du conseil sont distribués de la même manière. Depuis 2010, vous pouvez recevoir ces documents par mail, il vous suffit de communiquer votre adresse à la mairie.

Un journal communal paraît en décembre. Il fait appel aux volontaires pour des articles.

9) Secrétariat

Il est ouvert les lundi et jeudi de 17 h à 18 h. La secrétaire est Madame Ghislaine Jolly. Le Maire ou un Adjoint est généralement présent lors de ces permanences.

Adresse mail : commune.vouecourt@bbox.fr

Le téléphone de la Mairie est le 03 25 02 44 46 ou le 09 81 91 44 46 ; il fait répondeur. Le fax est le 09 81 70 45 09. Les élus et la Secrétaire sont à votre service pour l'état civil, le cadastre (consultable sur cadastre.gouv.fr), les listes électorales, un permis de construire, une photocopie...

Le Maire et les Adjoints sont toujours à votre disposition pour une urgence ou pour un entretien particulier.

Le Maire est joignable sur son portable au 06 01 86 77 92.

10) Bruits et Nuisances

Cela fait l'objet d'une réglementation qui, si elle est respectée par chacun, permet de vivre en bon voisinage.

Les brûlages, les feux libres sont interdits toute l'année.

L'arrêté préfectoral du 20 avril 1990 précise que l'utilisation d'engins bruyants est permise de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30 les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi et de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

11) Agence Postale

Elle offre tous les services de la Poste. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9 h 45 à 11 h 45. Elle dispose d'un terminal pour cartes bancaires.

Le préposé à la distribution passe vers 13 h.

12) Bibliothèque

Ce service a été fermé en 2015, faute de lecteurs. En préparation, une boîte à livres sera installée dans la cour derrière la mairie.

13) Activités manuelles et Réunion des Anciens

La possibilité de se réunir dans une salle existe toujours. Il suffit d'en informer le maire. Le mardi après-midi, travaux des doigts de 14 h à 16 h 30.

14) Forêt Communale

Comme toute la forêt française, elle a subi la tempête de décembre 1999. Elle va en porter les cicatrices pendant longtemps.

Surexploitée depuis le XIX^{ème} siècle, elle connaît une cure de rajeunissement et de transformation puisque les meilleures parcelles sont en cours de conversion en futaie alors que le taillis sous futaie est maintenu dans les parties les plus pauvres. Elle couvre 612 hectares.

Tout habitant résident, désirant confectionner son bois de chauffage peut contacter le Maire ou un Adjoint ou l'animateur de la Commission de la Forêt. Des lots lui seront proposés. Les inscriptions sont prises en septembre pour une attribution fin octobre.

15) Associations

Le Président Gilles Sarré est à votre disposition pour tous renseignements concernant la pêche. Les cartes sont en vente chez le Président, Gilles Sarré.

Une kermesse de la pêche en mai et un repas champêtre en août complètent les ressources de cette société regroupant les adhérents de Vouécourt, de Vignory, de communes environnantes et du camping municipal.

Concernant la chasse, la forêt communale est partagée en 2 parties qui ont fait l'objet, en 2016 pour le grand lot et pour le petit lot, d'une location à l'amiable pour une durée de 9 ans. Les coordonnées du locataire des 2 lots peuvent vous être communiquées en Mairie.

L'association 1, 2, 3 Vouécourt prend en charge l'organisation de nombreuses manifestations en association avec la Société de Pêche. Citons la Foire de mai, le repas du 14 juillet.

Le CCAS prend en charge l'organisation du Repas des Anciens en janvier et la Fête de Noël à la mi-décembre.

16) Installations sportives

Derrière la Mairie, un petit terrain de foot, un terrain de basket, un filet de volley et un terrain de boules sont à la disposition de tous. Une aire de jeux, réalisée en avril 2010 sur le camping, est évi-

demment autorisée à tous les enfants sous la responsabilité de leurs parents.

Un circuit de randonnée part de l'entrée du Camping, son fléchage est jaune et vert.

17) Camping * *

Ce terrain communal sexagénaire accueille de nombreux campeurs et caravaniers. C'est un des fleurons de Vouécourt, il a permis de faire connaître notre petite commune dans l'hexagone mais aussi dans de nombreux pays européens. En 2013, il a fait l'objet de travaux importants : réhabilitation des sanitaires. Une borne WiFi est à disposition gratuitement.

Il est réputé pour son calme et a obtenu 2 étoiles (nouvelles normes) en 2013.

18) Ravitaillement

Froncles, à 4 km, et Bologne, à 8 km, possèdent une supérette, des services médicaux, une pharmacie et de nombreux artisans. Boulangeries à Froncles. Marché à Froncles tous les dimanches matins.

19) Commerçants ambulants

Ils vous proposent pain et pâtisserie, viande, poisson, surgelés... Demandez à vos voisins pour connaître les jours et heures de passage.

20) Vouécourt

C'est par tradition un village propre. Depuis quelques années, il est aussi fleuri. Effort fait par chacun pour mieux présenter son « nid » et le rendre plus agréable mais également effort fait par la collectivité locale et ses bénévoles pour rendre le domaine public plus accueillant.

La Commune a participé au concours départemental et régional des villages fleuris. Elle a obtenu, en 2000, sa deuxième fleur nationale, témoignage de la tâche accomplie. Cette récompense a été confirmée en 2014.

Le village a obtenu le Label « Village d'Accueil » en 2008 et il est classé « Deux papillons » depuis 2011.

21) Artisans

Un peintre en bâtiment habite au village mais vous trouverez, dans les communes avoisinantes, les artisans des différents corps de métier : maçon, charpentier, couvreur, zingueur, plombier, chauffagiste, électricien, menuisier, travaux publics...

22) Atelier de distillation

L'ancien pressoir communal a été reconverti en atelier public de distillation installé au fond du chemin de la Noue. Si vous souhaitez distiller des fruits, adressez-vous à Monsieur Gerrit de Wilde à Vouécourt.

23) Structures d'Accueil

Notre Commune manque cruellement de structures genre gîtes

ruraux, chambres d'hôtes et de maisons ou appartements à louer. Les particuliers qui seraient tentés par une telle création peuvent obtenir des informations en Mairie. La Communauté de Communes a fait construire, en 2008/2009, une HHT (Habitation d'Hébergement Touristique) au lotissement de la Vaucluse. Elle est ouverte depuis juillet 2009. Réservation au 03 25 30 39 08.

Une opération « Façades » est toujours en cours et gérée par la Communauté de Communes. Le programme Habiter Mieux est, lui aussi, mené par la ComCom. Contact au 03 25 01 48 59.

24) Cérémonies officielles

Le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre, la Commune rend hommage à ses disparus, morts pour la France, et aux Anciens Combattants. La population est invitée à s'y associer. Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts est suivi d'un vin d'honneur offert par la Commune.

25) Patrimoine

A voir à Vouécourt : à l'église Saint-Hilaire, un Saint-Vincent 17ème en pierre polychrome, témoin des vendanges passées, des fonds baptismaux en fonte, diverses productions récentes de Bert Heideveld, maître verrier néerlandais ; la chapelle Saint-Hilaire du 18ème ; un lavoir—fontaine en excellent état, daté de 1862; la Mairie de style Louis-Philippe datée de 1837; les ponts dont celui sur la Marne daté de 1835, les ponts de décharge de 1843 ; des maisons paysannes haut-marnaises 18ème et 19ème. Visites guidées gratuites sur demande.

26) Portables et ADSL

Une antenne du téléphone portable est installée depuis fin 2006 sur le silo de Vignory. L'ADSL est opérationnel depuis novembre 2004. Le débit espéré se situe entre 512 Kb et 6 Mb suivant l'éloignement du central de Vignory et suivant le fournisseur d'accès. La fibre optique pourrait être opérationnelle prochainement.

WiFi gratuit au camping.

27) Urgences

SAMU le 15

GENDARMERIE le 17

POMPIERS le 18

Discriminations Raciales le 114

Violences le 119

